Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9570641
Centre d'intérêt : 777

Géographie du Québec et du Canada : 3e année du secondaire / [conception et rédaction, Jocelyne Blais ... et al.]. -- [Québec] : Direction de la formation générale des jeunes, c1995.
83 p. ; 28 cm.

Version anglaise publ. sous le titre: Geography of Québec and Canada : secondary III. Code: 9495-3183; 16-3670A. Code: 9495-0765; 16-3670.

ISBN 2-550-29247-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Blais, Jocelyne * Québec (Province). Direction de la formation générale des jeunes

Descripteur(s) : Géographie * Programme d'études * Objectifs d'enseignement * Objectifs d'apprentissage * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Québec (Province) * Canada

Ce nouveau programme de géographie du Québec et du Canada, destiné aux élèves de la troisième année du secondaire, se situe en continuité avec celui de 1982 mais s'avère plus cohérent et plus précis et contient moins d'objectifs terminaux.

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Géographie du Québec et du Canada

3e année du secondaire

Québec

95 70641

Géographie du Québec et du Canada

3e année du secondaire

Direction générale des services éducatifs
Direction de la formation générale des jeunes

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1995 — 9495-0765

ISBN 2-550-29247-2

Dépôt légal — 1er trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Québec

Gouvernement
du Québec

Le ministre de l'Éducation

Québec, le 13 janvier 1995

Conformément aux dispositions de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), le présent programme Géographie du Québec et du Canada a été conçu à l'intention des élèves de troisième secondaire. Ce programme sera d'application obligatoire dans toutes les écoles à compter du 1er juillet 1996.

JEAN GARON
Ministre de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

1 ORIENTATIONS 13

1.1 Considérations relatives à l'élève, à la société et à l'apprentissage de la géographie 15
1.2 Objectif global 15
1.3 Buts 16
1.4 Principes directeurs 16
1.5 Objectifs de formation 17

2 OBJECTIFS 19

Tableau des modules et des unités du programme de géographie du Québec et du Canada 22

Module 1 Le Québec et le Canada dans le monde 23
Module 2 Les ressources minières et hydrographiques 31
Module 3 Les ressources forestières et l'agriculture 43
Module 4 L'énergie 53
Module 5 La population 65
Module 6 Les ensembles régionaux du Canada 75

3 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 81

INTRODUCTION

La géographie du Québec et du Canada s'insère dans une séquence d'apprentissages obligatoires en sciences humaines. Alors qu'au primaire, les programmes de sciences humaines intègrent des notions d'histoire, de géographie et d'économique, ceux du secondaire en précisent davantage le contenu. Ainsi, les élèves reçoivent une formation en géographie et en histoire générales avant d'aborder la géographie et l'histoire du Québec et du Canada. Le programme d'éducation économique complète, par la suite, leur formation en sciences humaines. Le présent programme de géographie du Québec et du Canada est destiné aux élèves de troisième secondaire.

L'évaluation du programme de 1982

Les recommandations du rapport global de l'évaluation du programme d'études de 1982 ont conduit le ministère de l'Éducation à élaborer un nouveau programme.

Ce programme se situe dans une certaine continuité par rapport à celui de 1982 en ce qui a trait notamment à l'étude des ressources humaines et naturelles du territoire et, enfin, à l'interdépendance des éléments de la géographie physique et de la géographie humaine. Il s'en distingue toutefois sur les chapitres de la cohérence et de la précision. Il contient aussi moins d'objectifs terminaux.

Un programme plus cohérent

Il est intéressant de noter qu'un objectif global liant le programme au système d'éducation est introduit. La cohérence entre les principes directeurs et les buts du programme est ainsi assurée.

De plus, le respect de l'environnement et l'ouverture du Québec et du Canada sur le monde trouvent écho chaque fois qu'une ressource naturelle est objet d'étude. C'est ce qui explique que des problèmes ou des inconvénients liés à l'exploitation des diverses ressources naturelles sont traités en tenant compte de la dimension environnementale et que les échanges commerciaux associés à l'exploitation des diverses ressources naturelles sont abordés distinctement.

Un programme plus précis

Les objectifs et le contenu d'apprentissage ont été révisés selon les principes de base suivants:

- prévenir la répétition d'objectifs ou d'éléments de contenu particuliers à d'autres programmes obligatoires de sciences humaines au secondaire;

- éviter que le développement d'une habileté technique ne soit l'unique soutien d'un objectif d'apprentissage;

- grouper les éléments de contenu qui ont un dénominateur commun.

Le programme apporte d'autres précisions importantes. Il contient des objectifs d'apprentissage hiérarchisés qui s'articulent autour de comportements observables. La présentation du contenu d'apprentissage permet une meilleure vision d'ensemble. On a introduit une grille d'analyse pour l'étude de chacune des ressources naturelles et des industries de transformation qui y sont liées.

Le programme clarifie enfin la portée et la limite des objectifs terminaux et des objectifs intermédiaires de manière à cerner davantage la compétence attendue de l'élève. De telles précisions permettent, de plus, de fixer les paramètres de certains éléments de contenus à enseigner.

1

ORIENTATIONS

Les orientations du programme de géographie du Québec et du Canada émanent de valeurs, de finalités et d'objectifs de l'éducation qui se traduisent par des considérations relatives à l'élève, à la société et à la géographie. Ces considérations ont servi à déterminer l'objectif global, les buts, les principes directeurs et les objectifs de formation du programme.

1.1 Considérations relatives à l'élève, à la société et à l'apprentissage de la géographie

1.1.1 L'élève

En troisième année du secondaire, l'adolescente ou l'adolescent de 13 à 15 ans cherche à comprendre le milieu géographique dans lequel il ou elle évolue et sa curiosité l'entraîne à vouloir découvrir des espaces plus lointains. Il ou elle s'interroge sur la complexité et l'interdépendance des faits et des phénomènes géographiques observables tout en s'éveillant à certains problèmes environnementaux. L'élève prend aussi conscience de l'importance d'acquérir des connaissances géographiques pour mieux interpréter l'actualité. À cet âge, l'élève aspire à l'autonomie et désire participer plus activement à sa formation. Il ou elle découvre également l'utilité, dans la vie de tous les jours, des instruments employés en géographie, des cartes notamment.

1.1.2 La société

Le grand nombre de groupes ethniques qui coexistent au Québec et au Canada témoigne de la pluralité et de la complexité de la société actuelle.

Comme dans d'autres pays industrialisés, notre collectivité vit à l'ère des changements rapides, ce qui nécessite une meilleure compréhension des mécanismes de transformation des milieux. À une époque où les ressources s'épuisent et où les moyens de communication rapprochent les peuples, mais en soulignent aussi la diversité, il importe que les connaissances géographiques servent à une prise de conscience et au déclenchement d'une action constructive.

La richesse même de cette société implique que les citoyennes et les citoyens soient informés, respectueux de leur environnement et capables d'envisager, d'une façon réfléchie, les changements et les problèmes liés à l'espace.

1.1.3 L'apprentissage de la géographie

L'étude de la géographie permet de comprendre la complexité des milieux en reliant leurs éléments physiques et humains. Dans un monde toujours en évolution, cette discipline fait saisir à l'élève le dynamisme des réalités spatiales et comprendre les transformations que subissent les milieux. Certaines ressources s'épuisent, d'autres deviennent accessibles. Aussi l'étude de la géographie doit non seulement tenir compte des données actuelles, mais comporter aussi une dimension environnementale. Elle rend l'élève conscient du fait que les hommes et les femmes sont les principaux agents de transformation de leur milieu et que l'action d'une collectivité peut parfois avoir des répercussions sur le monde entier.

En première secondaire, l'élève a étudié la géographie générale en s'initiant à la démarche géographique. Le programme de géographie du Québec et du Canada fait appel, d'une façon constante, aux habiletés intellectuelles et aux savoir-faire reliés à la démarche géographique.

Une démarche qui s'appuie sur les connaissances déjà acquises

L'élève pourra développer ses capacités d'observation, de description, d'analyse et de synthèse si elle ou s'il est placé dans une situation qui lui permet de s'appuyer sur ses propres connaissances et son expérience personnelle, d'intégrer les apprentissages faits d'autres cours, d'effectuer différentes recherches et de traiter l'information recueillie et, enfin, de structurer ses nouvelles connaissances par une activité de synthèse.

1.4.2 Le programme intègre les éléments de la géographie physique et de la géographie humaine en faisant ressortir leur interdépendance.

Partant du fait que la géographie du Québec et du Canada est complexe, le programme vise à en intégrer les principales composantes. C'est ainsi qu'il ne compartimente pas l'étude des éléments naturels tels que le relief, le climat et la végétation, mais les présente comme facteurs explicatifs des ressources minières et forestières, de l'agriculture ou des ressources énergétiques. Dans le même esprit, il relie ces ressources aux activités économiques qui en découlent. Il permet ainsi d'expliquer les réalités géographiques en déterminant leurs causes, leur nature et leurs effets.

1.4.3 Le programme favorise l'acquisition d'habiletés utiles à l'élève[1].

À une époque où la mobilité des gens devient de plus en plus facile et nécessaire, la géographie prend de l'importance. Une meilleure connaissance de l'espace québécois et canadien, ainsi que de ses moyens de représentation, s'avère d'une grande utilité. L'emploi des cartes, en particulier, permet à l'élève de développer des habiletés qui lui serviront régulièrement dans la vie. De même, la méthode utilisée en géographie vise à lui faire acquérir des capacités d'observation, de description, d'analyse, de synthèse, etc.

1.4.4 Le programme est centré sur l'étude des ressources humaines et naturelles du territoire.

Le programme privilégie le thème des ressources et invite à une réflexion sur celles du Québec et du Canada. On y considère la population comme une des principales richesses du pays et l'accent est mis sur les ressources qui ont contribué à son développement économique. C'est ainsi que les minerais, la forêt, l'agriculture, la pêche et l'énergie sont successivement étudiés. En intégrant leurs facteurs naturels explicatifs de même que les activités économiques qui en découlent, le programme favorise l'analyse de leur mise en valeur.

1.4.5 Le programme préconise le respect de l'environnement.

Axés sur les ressources, plusieurs modules débouchent sur des préoccupations environnementales. Tout en soulignant l'importance des ressources dans l'économie, des éléments de contenu traitent des problèmes environnementaux liés à leur exploitation.

En rappelant l'épuisement de certaines ressources, le programme incite l'élève à comprendre la nécessité d'en faire un usage rationnel. Il l'invite, de plus, à développer un esprit critique relativement à l'exploitation et à l'utilisation des ressources afin d'en faire une citoyenne ou un citoyen personnellement et collectivement engagé et responsable dans la préservation de l'environnement.

1.4.6 Le programme propose de partir du milieu de l'élève pour l'amener progressivement à la dimension nationale et internationale.

Le programme adopte une approche graduelle. Les connaissances acquises sur le milieu dans les programmes précédents amèneront progressivement l'élève à comprendre l'importance des ressources dans le développement économique du Québec et du Canada.

De plus, dans un monde où la dimension internationale prend de plus en plus d'importance, le programme propose d'étudier les liens qu'entretiennent le Québec et le Canada avec le reste du monde.

1. En géographie du Québec et du Canada, l'habileté «décrire» a trait à l'énumération de composantes d'un espace, d'une ressource ou de l'activité économique, l'habileté «analyser» fait appel à l'établissement d'un rapport entre les éléments physiques et humains d'une réalité géographique et l'habileté «synthétiser» nécessite la capacité de rassembler en un tout les principales composantes d'une réalité géographique qui ont des liens entre elles.

1.5 Objectifs de formation

Au terme du programme de géographie du Québec et du Canada, l'élève de troisième secondaire devrait :

— avoir acquis les concepts et les habiletés nécessaires à la compréhension de l'espace géographique québécois et canadien;
— avoir accru ses habiletés relatives à la méthode utilisée en géographie;
— avoir pris conscience des influences réciproques des milieux physiques et humains;
— avoir pris conscience de l'importance des ressources du territoire;
— être sensibilisé aux apports de notre société pluraliste;
— avoir pris conscience des principaux problèmes géographiques québécois et canadiens;
— être sensibilisé à son rôle de citoyen ou de citoyenne responsable de l'environnement.

2

OBJECTIFS

Les objectifs du programme de géographie du Québec et du Canada de troisième secondaire décrivent des comportements attendus de l'élève après l'apprentissage. Ils sont obligatoires, sauf ceux qui sont suivis d'un astérisque. Ils sont hiérarchisés en objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. L'objectif général correspond au module, tandis que l'objectif terminal détermine l'unité d'enseignement. L'objectif intermédiaire est précisé par les éléments de contenu qui apparaissent dans la case inférieure du tableau de la structure de l'unité. L'atteinte des objectifs intermédiaires devrait normalement entraîner celle de l'objectif terminal. De même, les objectifs terminaux du module, une fois atteints, devraient mener à l'objectif général.

L'ordre de présentation des modules et des objectifs traduit la logique qui a présidé à l'élaboration du programme. L'enseignant ou l'enseignante peut toutefois en changer l'ordre si elle ou il y voit des avantages, sauf pour ce qui est des modules 1 et 6.

L'enseignant ou l'enseignante peut aussi, selon ses possibilités et l'intérêt de ses élèves, s'attarder sur certains objectifs. Toutefois, cette souplesse ne devrait pas compromettre l'étude de chacun des objectifs obligatoires du programme.

Une page de présentation précède chaque module du programme. Elle en donne l'orientation générale.

Le tableau de la page 22 donne un aperçu de l'ensemble du programme.

TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS DU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA

MODULE			UNITÉS		
N°	TITRE	OBJECTIF GÉNÉRAL	NOMBRE D'OBJECTIFS TERMINAUX OBLIGATOIRES	NOMBRE D'OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
				obligatoires	facultatifs*
1	Le Québec et le Canada dans le monde	Comprendre les principales caractéristiques de la situation géographique et géopolitique du Québec et du Canada dans le monde.	2	6	
2	Les ressources minières et hydrographiques	Comprendre l'importance des ressources minières et hydrographiques du Québec et du Canada.	3	9	1
3	Les ressources forestières et l'agriculture	Comprendre l'importance des ressources forestières et de l'agriculture au Québec et au Canada.	2	6	1
4	L'énergie	Comprendre l'importance de l'énergie au Québec et au Canada.	3	8	1
5	La population	Comprendre les principales caractéristiques de la population du Québec et du Canada.	3	7	
6	Les ensembles régionaux du Canada	Comprendre l'importance des ressources et de l'activité économique de chacun des ensembles régionaux du Canada.	1	5	
			14	41	3

MODULE 1

LE QUÉBEC ET LE CANADA DANS LE MONDE

Module 1

LE QUÉBEC ET LE CANADA DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL	À la fin du module 1, l'élève devrait comprendre les principales caractéristiques de la situation géographique et géopolitique du Québec et du Canada dans le monde.

Objectifs terminaux

1.1 Décrire la situation géographique et les régions administratives du Québec.

1.2 Décrire la situation géographique, les divisions politiques et les ensembles régionaux du Canada.

ORIENTATION

Module 1

Le module 1 doit permettre à l'élève de saisir l'importance de la situation géographique du Québec et du Canada.

Le programme de sciences humaines du second cycle du primaire a déjà initié l'élève à la géographie de sa région, du Québec et du Canada. Le programme de géographie générale de première secondaire a développé son habileté à utiliser des cartes. Ce module lui fournit l'occasion d'apprendre que la situation d'un territoire détermine, d'une certaine façon, ses paysages, ses ressources et les activités économiques de ses habitants.

OBJECTIF TERMINAL	1.1	Décrire la situation géographique et les régions administratives du Québec.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	1.1.1	Caractériser la situation géographique et géopolitique du Québec.
	1.1.2	Décrire les régions administratives du Québec.
	1.1.3	Décrire sa région administrative dans son ensemble.

STRUCTURE DU CONTENU

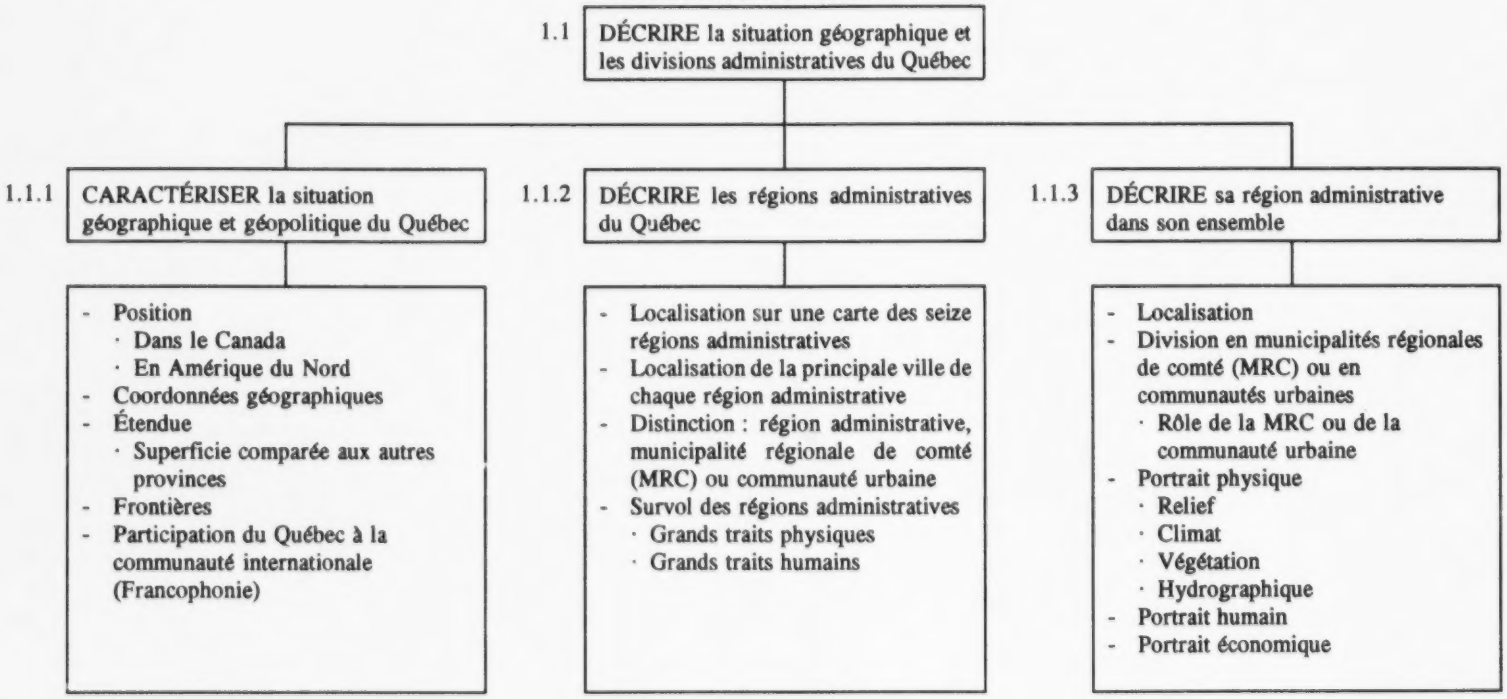

Précisions sur la portée des objectifs

1.1

Cette unité a pour but d'amener l'élève à caractériser la réalité géographique québécoise et divers éléments de l'espace qu'il ou qu'elle devra utiliser tout au long de l'année.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur les notions que l'élève approfondira dans les modules subséquents. Il suffit de lui rappeler la carte du Québec et ses divisions administratives.

1.1.1

L'élève doit situer le Québec dans le Canada et en Amérique du Nord à l'aide des coordonnées géographiques qui le limitent et en préciser les frontières. Elle ou il doit en tirer des conclusions sur les incidences de la nordicité et de l'étendue du Québec.

L'élève doit connaître le concept de francophonie afin de prendre conscience du rayonnement du Québec sur le plan international.

1.1.2

L'élève doit savoir que, pour des raisons administratives et politiques, le Québec est divisé en régions administratives, lesquelles sont subdivisées en municipalités régionales de comté (MRC) ou en communautés urbaines.

Le survol des régions administratives du Québec doit lui permettre de constater qu'il existe des disparités entre elles, tant sur le plan physique que sur le plan humain.

Il n'est pas nécessaire de faire un enseignement systématique des traits physiques et humains de chacune des régions administratives; il suffit d'amener l'élève à se poser des questions auxquelles le reste du programme lui permettra de répondre.

1.1.3

L'élève doit brosser sommairement un portrait physique, humain et économique de sa région administrative; cela n'implique pas qu'elle ou qu'il doive connaître tous les éléments des autres modules.

L'élève doit tracer le portrait de sa région administrative en faisant appel à ses connaissances antérieures.

Unité 1.2

OBJECTIF TERMINAL	1.2	Décrire la situation géographique, les divisions politiques et les ensembles régionaux du Canada.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	1.2.1	Caractériser la situation géographique et géopolitique du Canada.
	1.2.2	Localiser les provinces et les territoires canadiens.
	1.2.3	Grouper les provinces et les territoires canadiens en ensembles régionaux.

STRUCTURE DU CONTENU

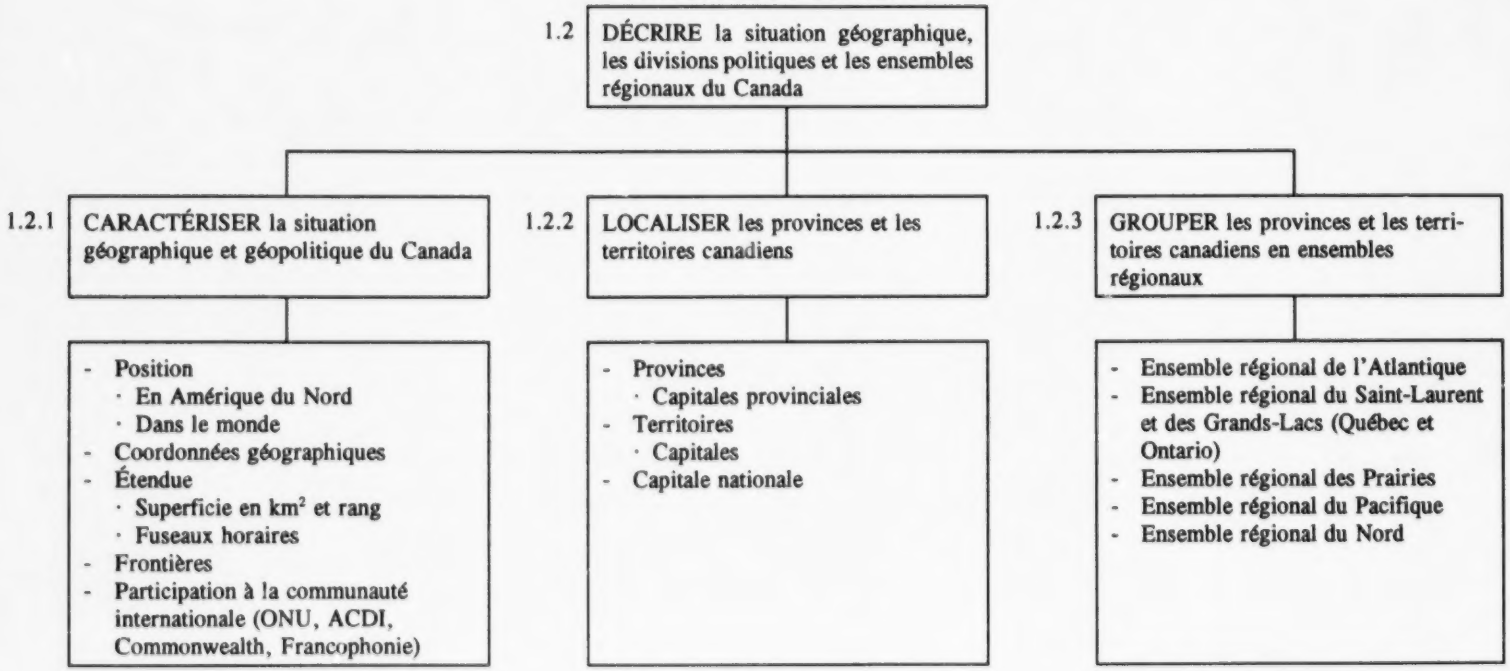

Précisions sur la portée des objectifs

1.2

Cette unité a pour but d'amener l'élève à caractériser la réalité géographique canadienne.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur les notions que l'élève approfondira dans les modules subséquents. Il suffit de lui rappeler la carte du Canada et sa division en provinces, en territoires et en ensembles régionaux.

1.2.1

L'élève doit situer le Canada en Amérique du Nord et dans le monde et en préciser les frontières. Elle ou il doit constater sa vastitude à l'aide de sa superficie, des coordonnées géographiques qui le limitent et des fuseaux horaires sur lesquels il s'étend. Elle ou il doit tirer des conclusions sur les incidences de la nordicité et de l'étendue du territoire canadien.

L'élève doit connaître certains organismes dont le Canada fait partie afin de prendre conscience de son rayonnement sur le plan international. Il n'est pas nécessaire d'étudier chacun des organismes de façon exhaustive.

1.2.2

L'élève doit connaître la division du Canada en provinces et en territoires.

1.2.3

L'élève doit connaître une autre division du Canada : l'ensemble régional. Le milieu naturel, la population et l'économie sont des facteurs explicatifs de ce groupement.

Il n'est pas nécessaire d'étudier maintenant chacun des ensembles régionaux canadiens. L'élève le fera au fur et à mesure du programme et, au module 6, elle ou il sera en mesure d'en faire la synthèse.

MODULE 2

LES RESSOURCES MINIÈRES ET HYDROGRAPHIQUES

Module 2

LES RESSOURCES MINIÈRES ET HYDROGRAPHIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL	À la fin du module 2, l'élève devrait comprendre l'importance des ressources minières et hydrographiques du Québec et du Canada.

Objectifs terminaux

2.1 Décrire les principales régions physiographiques du Canada.

2.2 Montrer l'importance des mines au Québec et au Canada.

2.3 Montrer l'importance de l'eau comme ressource.

ORIENTATION

Module 2

Le module 2 doit permettre à l'élève d'établir des liens entre les régions physiographiques du Canada et leurs ressources minières et hydrographiques.

L'étude des régions physiographiques du Canada doit être abordée avec une préoccupation explicative. Les régions physiographiques déterminent en effet les ressources qu'on y trouve. Elles constituent, par conséquent, la clé de voûte des modules subséquents.

Afin de donner à l'élève le portrait le plus fidèle possible des activités économiques liées à l'exploitation des ressources minières et hydrographiques, il est important d'adapter l'enseignement des réalités minières et hydrographiques à l'actualité québécoise, canadienne et internationale.

Pour consolider la compétence de l'élève à situer dans l'espace, il y a lieu de situer, aussi souvent que possible, chacune des réalités qui sont objets d'étude dans leurs régions administratives, leurs régions physiographiques ou les ensembles régionaux auxquels elles appartiennent.

Il faut également profiter de l'étude des ressources minières et hydrographiques pour sensibiliser l'élève aux problèmes environnementaux liés à leur exploitation.

Les données statistiques auxquelles font référence certains éléments du contenu notionnel doivent être présentées à l'élève afin de lui permettre de saisir l'ordre de grandeur d'une réalité en la comparant à d'autres réalités. Il ne s'agit pas d'éléments de connaissance qu'elle ou il doit mémoriser.

Unité 2.1

OBJECTIF TERMINAL

2.1 Décrire les principales régions physiographiques du Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

2.1.1* Décrire les étapes de l'histoire géologique du Canada.
2.1.2 Situer les régions physiographiques de l'Amérique du Nord.
2.1.3 Caractérise. les cinq principales régions physiographiques du Canada.

STRUCTURE DU CONTENU

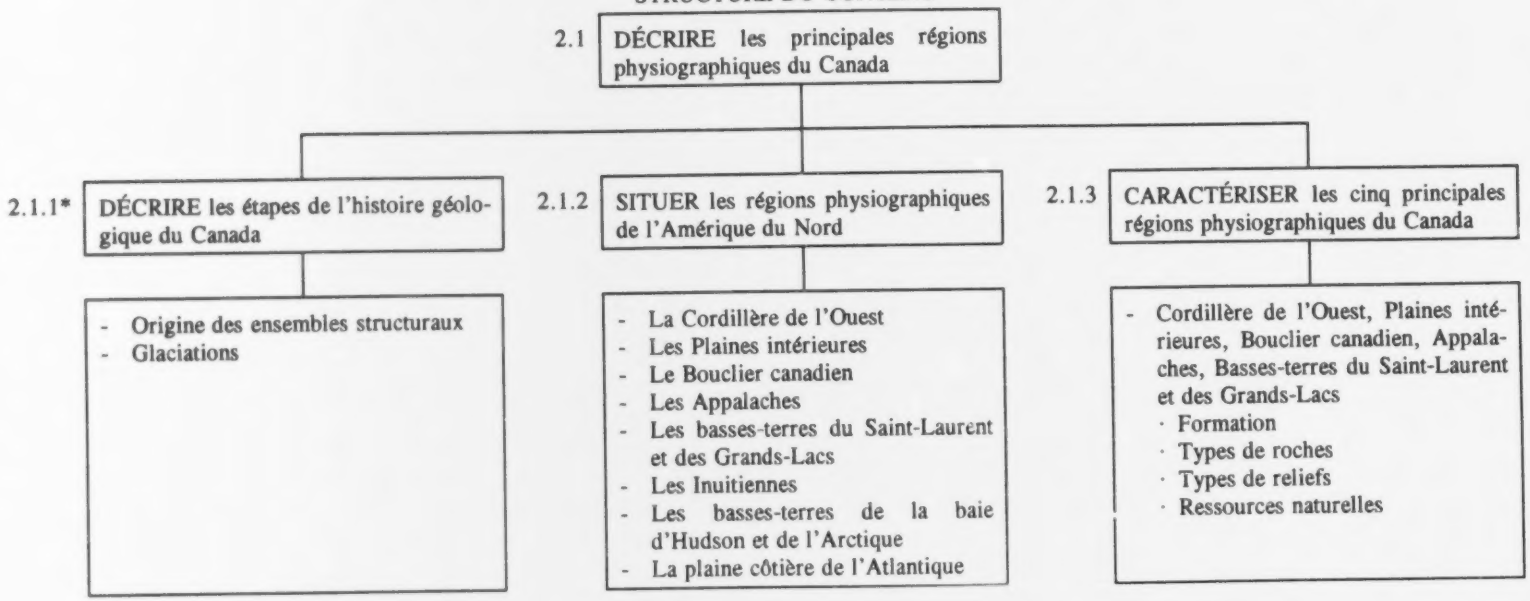

Précisions sur la portée des objectifs

2.1

Cette unité a pour but d'amener l'élève à situer les régions physiographiques nord-américaines et à caractériser les cinq principales régions physiographiques du Canada. L'étude de cette unité permet d'atteindre plusieurs objectifs du programme puisque la façon dont les régions physiographiques sont constituées a des effets directs sur la répartition des ressources du territoire canadien.

Il est donc nécessaire que l'élève établisse, tout au long du programme, des liens entre les différentes ressources et les régions physiographiques dans lesquelles elles se trouvent.

2.1.1*

L'élève devrait connaître les grandes étapes de l'histoire géologique du Canada auxquelles se rattache la formation des cinq principales régions physiographiques. Il conviendrait d'aborder cette réalité dans une perspective explicative. Il n'est donc pas nécessaire de faire une étude exhaustive de toutes les ères géologiques ni de faire mémoriser des noms et des périodes.

Parallèlement, l'élève devrait constater le rôle des différentes glaciations sur le modelé, l'hydrographie et les sols des cinq principales régions physiographiques du Canada.

2.1.2

L'élève doit d'abord connaître ce qu'est une région physiographique. Elle ou il doit ensuite connaître la carte des régions physiographiques nord-américaines et constater que plusieurs régions physiographiques du Canada font partie d'un ensemble beaucoup plus vaste qui ne s'arrête pas aux frontières.

2.1.3

L'élève doit caractériser les cinq principales régions physiographiques du Canada. Afin de les distinguer, elle ou il doit établir des liens entre l'époque et le mode de formation d'une région, la principale classe de roches qui la compose, les types de reliefs qui y dominent et les ressources qui en découlent.

Unité 2.2

OBJECTIF TERMINAL

2.2 Montrer l'importance des mines au Québec et au Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

2.2.1 Associer les principaux minerais à leurs centres d'extraction ou à leurs régions minières.
2.2.2 Mettre en relation les catégories de minéraux, les types de roches et les régions physiographiques.
2.2.3 Analyser la production minière au Québec et au Canada.
2.2.4 Analyser une industrie de transformation du minerai : la sidérurgie.

STRUCTURE DU CONTENU

2.2 MONTRER L'IMPORTANCE de la production minière au Québec et au Canada

2.2.1 ASSOCIER les principaux minerais à leurs centres d'extraction ou à leurs régions minières

- Régions minières et centres d'extraction du Québec
  - *Fer* - **Fosse du Labrador :** Fermont (mont Wright)
  - *Amiante* - **Région de l'Estrie :** Thetford Mines, Black Lake, Asbestos
  - *Cuivre* - **Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine :** Murdochville
  - *Cuivre, zinc, or, argent* - **Abitibi-Témiscamingue :** Rouyn-Noranda, Val-d'Or **Nord du Québec :** Chibougamau, Matagami
  - *Calcaire, sable, gravier* - **Basses-terres du Saint-Laurent**
- Centres d'extraction du Canada
  - *Potasse* - Esterhazy
  - *Or* - Yellowknife
  - *Cuivre, nickel* - Sudbury
  - *Fer* - Labrador City, Wabush
  - *Uranium* - Elliot Lake

2.2.2 METTRE EN RELATION les catégories de minéraux, les types de roches et les régions physiographiques

- Catégories de minéraux
  - Minéraux métalliques
  - Minéraux non métalliques
  - Combustibles fossiles
  - Matériaux de construction
- Types de roches
  - Ignées
  - Sédimentaires
  - Métamorphiques

2.2.3 ANALYSER la production minière au Québec et au Canada

- Production
  - Valeur relative (part du PIB)
- Exportation
  - Valeur relative (part des expéditions)
  - Clients
- Modes de transport
- Problèmes d'extraction et de transformation et leurs conséquences sur l'environnement
- Problème de demande et conséquences économiques

2.2.4 ANALYSER une industrie de transformation du minerai : la sidérurgie

- Facteurs de localisation
- Localisation des principales usines sidérurgiques
- Exportation
  - Valeur relative (part des expéditions)
  - Clients
- Transport
  - Modes
  - Routes
- Principale utilisation : industrie de l'automobile
- Problèmes
  - Économiques
  - Environnementaux et leurs conséquences

Précisions sur la portée des objectifs

2.2

L'industrie minière a longtemps été très importante pour assurer le développement économique du Québec et du Canada. Elle connaît aujourd'hui certaines difficultés.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse de la production minière et d'une industrie de transformation qui en découle, à évaluer leur importance dans le développement d'une région tout en relativisant leur rôle dans l'économie du Québec et du Canada.

L'élève doit établir des liens entre les régions physiographiques, les principaux centres miniers, les minéraux exploités et les industries qu'ils génèrent.

2.2.1
2.2.2

Bien qu'ils soient présentés séparément, il demeure possible de poursuivre ces deux objectifs simultanément de manière que l'élève établisse des liens entre la localisation des principaux minerais, la catégorie de minéraux à laquelle ils appartiennent, la région physiographique à laquelle ils se rattachent et la classe de roches dans laquelle ils sont présents.

La liste des minerais retenus comme objets d'étude met en valeur les régions minières et les principaux centres d'extraction du Québec. Au Canada, les centres d'extraction ont été retenus en fonction de leur importance. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle est suffisante pour permettre à l'élève d'atteindre les objectifs.

La présence de gisements de combustibles fossiles sera étudiée au module 4.

2.2.3

En analysant la production minière, l'élève doit replacer cette activité économique dans les contextes québécois et canadien afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il devra utiliser la part de la production minière dans le PIB ou les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

L'élève doit établir des liens entre la localisation des principaux centres miniers et la nécessité de transporter les minerais vers les régions où se situent les marchés. L'étude des modes de transport retenus doit l'amener à préciser les avantages et les inconvénients qu'ils présentent.

L'élève doit également établir des liens entre l'extraction ou la transformation des minerais et ses répercussions sur le milieu et l'environnement. De plus, elle ou il doit associer les difficultés économiques de l'industrie minière à la baisse de la demande et en préciser les conséquences.

2.2.4

En analysant une industrie de transformation du minerai, la sidérurgie, l'élève doit établir des liens entre la localisation des centres d'extraction, celle des principales usines sidérurgiques canadiennes, les modes de transport et les routes empruntées pour acheminer le fer et l'acier.

L'élève doit aussi évaluer l'importance relative des expéditions d'acier dans les exportations. C'est dans ce but qu'elle ou il devra utiliser la part des expéditions d'acier dans les expéditions totales et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts. L'élève doit enfin connaître les principaux clients du Canada, des problèmes économiques et environnementaux liés à ce type d'industrie et leurs conséquences.

L'industrie de l'automobile est indiquée ici à titre de principale utilisatrice d'acier. L'élève ne doit pas en faire une étude détaillée.

Unité 2.3

OBJECTIF TERMINAL	2.3	Montrer l'importance de l'eau comme ressource.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	2.3.1	Associer des cours d'eau et des lacs à leur bassin hydrographique.
	2.3.2	Analyser les pêches de l'Atlantique et du Pacifique.
	2.3.3	Analyser le transport maritime et fluvial au Canada.

STRUCTURE DU CONTENU

2.3 MONTRER l'importance de l'eau comme ressource

2.3.1 ASSOCIER des cours d'eau et des lacs à leur bassin hydrographique

- Bassin du Pacifique
  - · Fleuves : Fraser, Columbia
- Bassin de l'Arctique
  - · Fleuve Mackenzie
  - · Lacs : Grand lac des Esclaves, Grand lac de l'Ours, Athabaska
- Bassin de la baie d'Hudson
  - · Fleuve Churchill
  - · Rivières : Grande rivière de la Baleine, La Grande, Eastmain, Caniapiscau, Saskatchewan
  - · Lac Winnipeg
- Bassin de l'Atlantique
  - · Fleuves : Saint-Laurent, Churchill, Saint-Jean
  - · Rivières : des Outaouais, Saint-Maurice, Saguenay, des Outardes, Manicouagan, Richelieu, Saint-François, Chaudière
  - · Grands Lacs

2.3.2 ANALYSER les pêches de l'Atlantique et du Pacifique

- Facteurs de localisation des pêcheries
- Types de pêches
- Espèces de poissons pêchés
- Production
  - · Quantité
  - · Valeur (à la tonne, totale, part du PIB)
- Industries de transformation
- Exportation
  - · Valeur relative (part des expéditions)
  - · Clients
  - · Produits
- Problèmes
  - · Économiques
  - · Environnementaux et leurs conséquences

2.3.3 ANALYSER le transport maritime et fluvial au Canada

- Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs
  - · Localisation
  - · Rôle
  - · Importance dans le développement économique du Québec et du Canada
- Localisation de villes portuaires et principale marchandise transbordée
  - · Vancouver
  - · Port-Cartier
  - · Montréal
  - · Thunder Bay
  - · Sept-Îles
  - · Québec
  - · Halifax
- Avantages et inconvénients du transport par bateau

Précisions sur la portée des objectifs

2.3

Le Canada est particulièrement riche en ressources hydrographiques.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse des pêches et du transport maritime et fluvial, à évaluer leur importance dans le développement d'une région tout en relativisant leur rôle dans l'économie du Québec et du Canada.

L'étude de la production hydroélectrique, à l'unité 4.1, permettra à l'élève de saisir davantage l'importance de l'eau comme ressource au Québec.

2.3.1

La liste des cours d'eau et des lacs retenus comme objets d'étude se justifie par leur importance ou le caractère utilitaire de leur localisation afin d'expliquer la situation des principaux aménagements hydroélectriques à l'unité 4.1.

L'élève doit associer des cours d'eau et des lacs à leur bassin hydrographique et préciser les avantages que certains d'entre eux présentent comme voie de pénétration ou lieu de production d'hydroélectricité.

L'élève doit établir des liens entre ces cours d'eau, les régions physiographiques qu'ils traversent et la configuration des bassins hydrographiques auxquels ils appartiennent.

2.3.2

Pour chacune des pêches au Canada, l'élève doit établir des liens entre les facteurs de localisation des pêcheries, les grands types de pêches pratiqués, les principales espèces de poissons pêchés, ainsi que les problèmes et conséquences qui en découlent. Elle ou il doit comparer les pêches de l'Atlantique et du Pacifique.

En analysant les pêches de l'Atlantique et du Pacifique, l'élève doit les replacer dans le contexte économique canadien afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il devra utiliser la part de la pêche dans le PIB ou les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

2.3.3

Le transport maritime et fluvial joue un grand rôle au Canada. La longueur des côtes canadiennes favorise le transport maritime. Le transport fluvial se fait principalement le long du grand axe navigable du Saint-Laurent et des Grands Lacs. La voie maritime qui y a été aménagée joue un rôle important dans le développement économique du Québec et du Canada.

L'élève doit d'abord établir des liens entre la localisation de l'axe maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs, son rôle en tant que voie de pénétration et son utilité dans le développement économique. La localisation de certaines villes portuaires canadiennes doit l'amener à saisir davantage l'importance de cet axe.

L'élève doit également préciser les avantages et les inconvénients du transport par bateau et les comparer avec ceux d'autres moyens de transport.

MODULE 3

LES RESSOURCES FORESTIÈRES ET L'AGRICULTURE

Module 3

LES RESSOURCES FORESTIÈRES ET L'AGRICULTURE

OBJECTIF GÉNÉRAL	À la fin du module 3, l'élève devrait comprendre l'importance des ressources forestières et de l'agriculture au Québec et au Canada.

Objectifs terminaux

3.1 Montrer l'importance de la forêt comme ressource.

3.2 Montrer l'importance de l'agriculture au Québec et au Canada.

ORIENTATION

Module 3

La localisation des zones de végétation et celle des zones agricoles s'expliquent par de nombreux facteurs naturels. Ce sont les relations entre les facteurs naturels, les ressources et l'activité économique qui en découle qu'il importe de faire ressortir.

Afin de donner à l'élève le portrait le plus fidèle possible des activités économiques liées à l'exploitation des ressources forestières et à l'agriculture, il est important d'adapter l'enseignement de ces réalités à l'actualité québécoise, canadienne et internationale.

Pour consolider la compétence de l'élève à situer dans l'espace, il y a lieu de situer, aussi souvent que possible, chacune des réalités qui sont objets d'étude dans leurs régions administratives, leurs régions physiographiques ou les ensembles régionaux auxquels elles appartiennent.

Il faut également profiter de l'étude de ce module pour sensibiliser l'élève aux problèmes environnementaux liés à l'exploitation de la forêt commerciale et à la pratique de l'agriculture.

Les données statistiques auxquelles font référence certains éléments du contenu notionnel doivent être présentées à l'élève afin de lui permettre de saisir l'ordre de grandeur d'une réalité en la comparant à d'autres réalités. *Il ne s'agit pas d'éléments de connaissance qu'elle ou il doit mémoriser.*

Unité 3.1

OBJECTIF TERMINAL	3.1	Montrer l'importance de la forêt comme ressource.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	3.1.1	Mettre en relation les types de climat et les zones de végétation.
	3.1.2	Analyser la forêt commerciale du Québec et de la Colombie-Britannique.
	3.1.3	Analyser une industrie de transformation du bois : l'industrie des pâtes et papiers au Québec.

STRUCTURE DU CONTENU

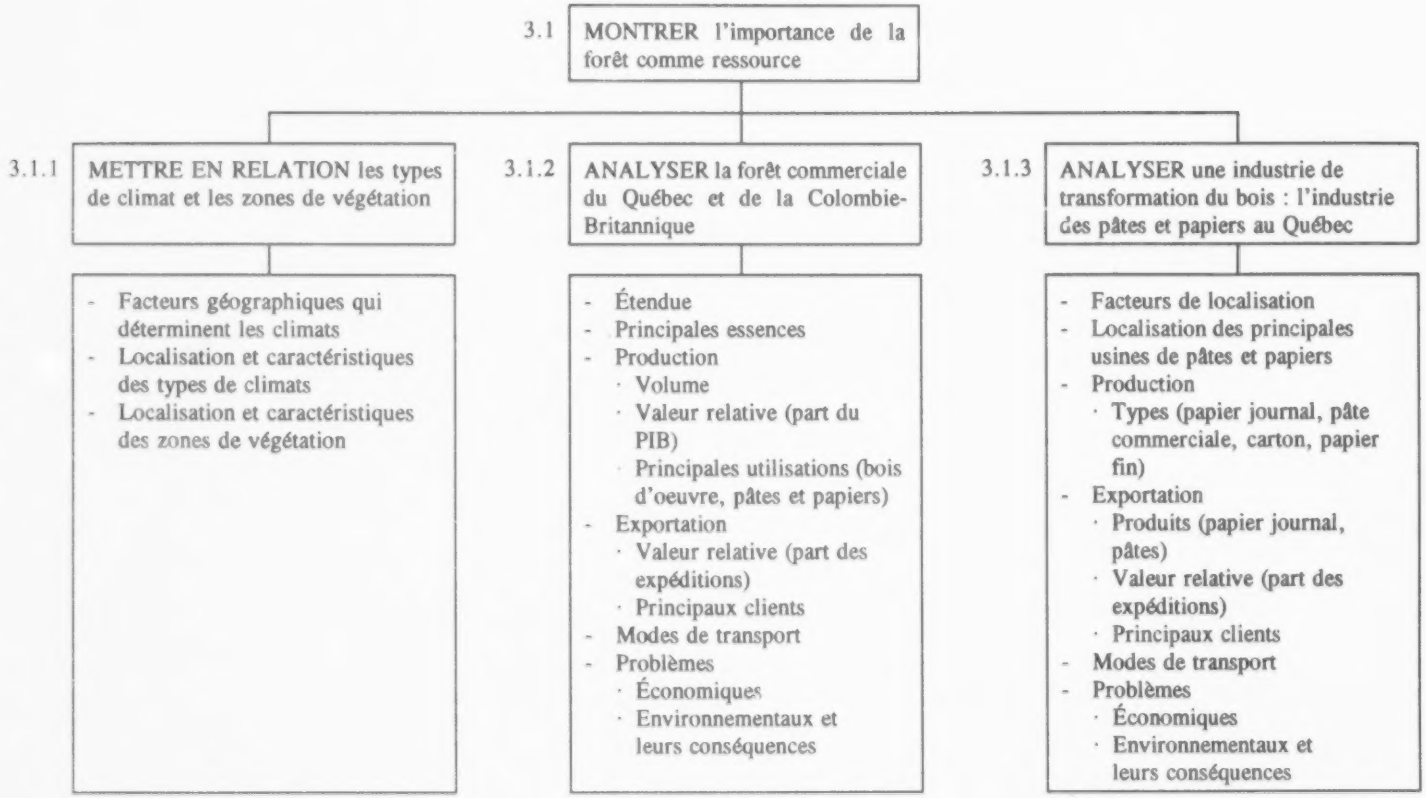

Précisions sur la portée des objectifs

3.1

Au Canada, la forêt est à la base de nombreuses industries qui jouent un rôle important dans le développement économique de certaines régions.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse de la forêt commerciale du Québec et de la Colombie-Britannique ainsi que par celle d'une industrie de transformation québécoise, à évaluer leur importance dans le développement d'une région tout en relativisant leur rôle dans l'économie du Québec et du Canada.

L'élève doit ainsi établir des liens entre la répartition des zones forestières et les types d'industries qu'elles génèrent.

3.1.1

L'élève doit préciser l'influence des facteurs géographiques sur le climat. Elle ou il doit localiser sur une carte les types de climats particuliers au Canada et reconnaître leurs caractéristiques.

L'élève doit de plus expliquer comment les caractéristiques du climat, au Canada, influent sur les types de végétation et leur localisation.

3.1.2

L'élève doit établir un lien entre une forêt, sa localisation et son potentiel commercial.

L'élève doit préciser la localisation et les principales essences de deux grandes zones d'exploitation commerciale de la forêt au Canada : la forêt commerciale du Québec et celle de la Colombie-Britannique. Pour chacune de ces zones, elle ou il doit établir un lien entre le type d'exploitation qui y prédomine, les essences utilisées et les moyens de transport privilégiés, puis les comparer.

En analysant la forêt commerciale du Québec et celle de la Colombie-Britannique, l'élève doit les replacer dans le contexte économique québécois et canadien afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part de la production forestière dans le PIB ou la part des expéditions dans les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

L'élève doit connaître des problèmes économiques et environnementaux engendrés par l'exploitation de la forêt et leurs conséquences. Elle ou il doit aussi connaître des problèmes économiques de l'industrie forestière de façon à évaluer leur ampleur sur le plan national.

3.1.3

L'étude de l'industrie des pâtes et papiers au Québec a été abordée dans le cadre plus général de l'exploitation commerciale de la forêt. L'élève doit maintenant en faire une étude plus détaillée afin d'évaluer son importance dans l'économie du Québec.

L'élève doit distinguer les usines de première transformation des usines de deuxième transformation. Elle ou il doit établir des liens entre la localisation des principales usines et certains facteurs qui l'expliquent. Elle ou il doit distinguer les principaux types de production de cette industrie.

L'élève doit évaluer l'importance relative des expéditions de pâtes et de papier journal dans le commerce extérieur. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part des expéditions de pâtes et de papier journal dans les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts. Elle ou il doit connaître les principaux clients du Québec.

L'élève doit de plus expliquer pourquoi certains moyens ont été privilégiés pour transporter la matière première et les produits finis et connaître leur influence sur la localisation des usines.

Ayant relevé des problèmes de l'industrie forestière sur le plan national, l'élève doit maintenant connaître les problèmes particuliers de l'industrie des pâtes et papiers au Québec et leurs conséquences sur l'économie de certaines régions et l'environnement.

Unité 3.2

OBJECTIF TERMINAL

3.2 Montrer l'importance de l'agriculture au Québec et au Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

3.2.1 Analyser l'agriculture au Canada.
3.2.2 Analyser l'élevage laitier au Québec.
3.2.3 Analyser la culture céréalière dans les Prairies.
3.2.4* Illustrer un type d'industrie agroalimentaire.

STRUCTURE DU CONTENU

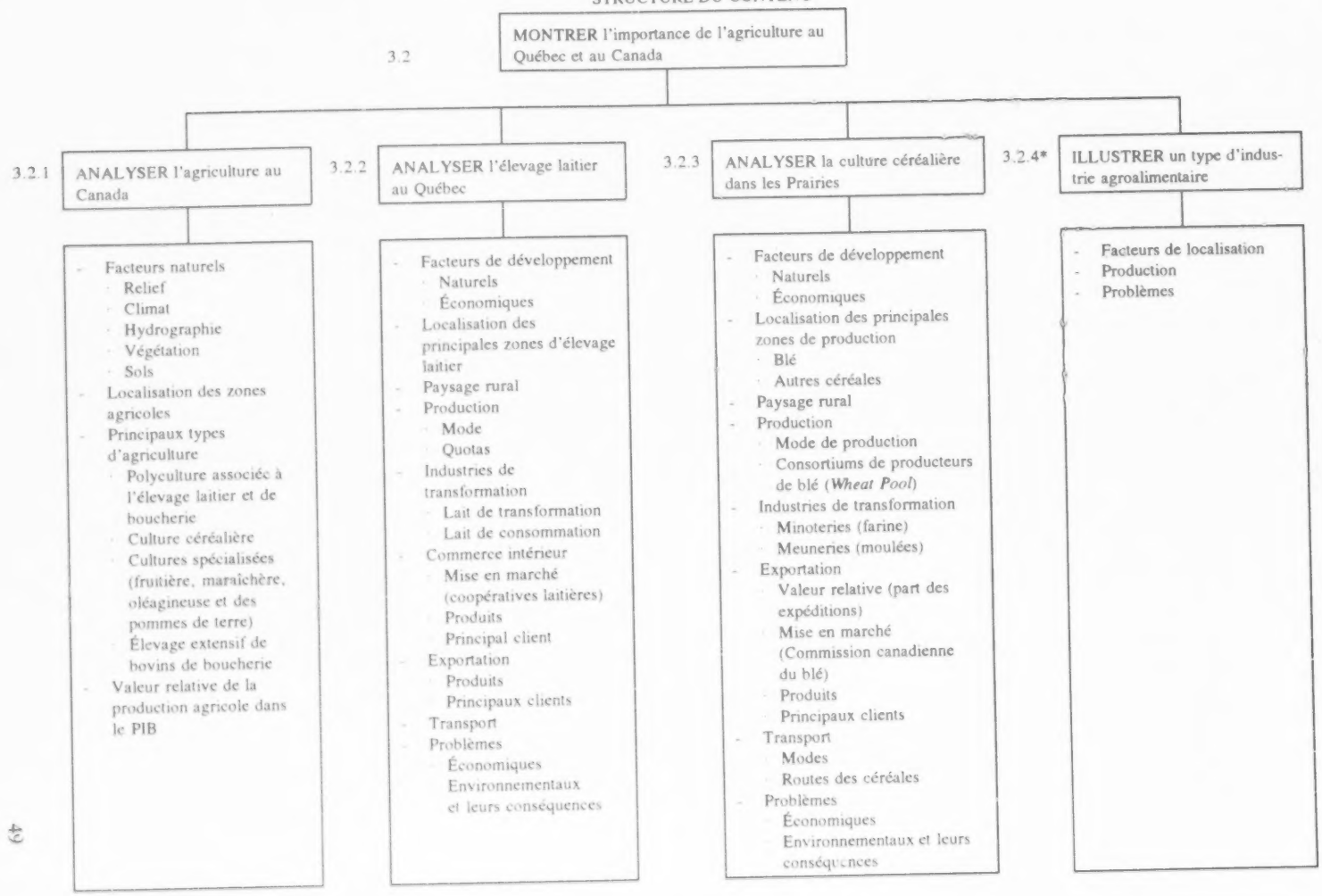

Précisions sur la portée des objectifs

3.2

Au Québec et au Canada, l'agriculture est à la base de nombreuses industries qui jouent un rôle important dans le développement économique de certaines régions. L'élève doit évaluer l'importance du potentiel agricole du territoire canadien afin d'en dégager la diversité.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse de l'élevage laitier au Québec et de la culture céréalière dans les Prairies, à évaluer l'importance de ces activités agricoles dans le développement économique d'une région tout en relativisant leur rôle dans l'économie du Québec et du Canada. Elle ou il doit également, par l'analyse de deux types d'exploitation, établir des liens entre une zone agricole, le type d'agriculture qui la caractérise et le type d'industrie qui en découle.

3.2.1

L'élève doit expliquer qu'une zone agricole est déterminée par la combinaison de certains facteurs naturels et que, de ce fait, chaque zone agricole présente des caractéristiques qui entraînent le développement de types d'agriculture particuliers.

L'élève doit mettre en relation la façon dont les facteurs naturels se combinent, la localisation des zones agricoles ainsi que les types d'agriculture qu'on y observe.

En analysant l'agriculture au Canada, l'élève doit replacer cette activité économique dans le contexte canadien afin d'évaluer son importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la valeur relative de la production agricole dans le PIB et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

3.2.2

L'élève doit expliquer le rôle de certains facteurs naturels et économiques dans le développement de l'élevage laitier au Québec. Elle ou il doit établir des liens entre ces facteurs et la localisation des principales zones d'élevage laitier. Elle ou il doit associer ce type d'agriculture au paysage rural québécois (cultures fourragères, types de bâtiments, mode de division des terres).

L'élève doit également associer la production laitière au mode de production intensif et connaître le rôle des quotas et le moyen de transport utilisé. Elle ou il doit distinguer les types d'industries de transformation.

L'élève doit évaluer l'importance du marché intérieur pour écouler les produits laitiers et connaître le rôle des coopératives laitières dans la mise en marché.

L'élève doit enfin connaître des problèmes économiques et environnementaux associés à l'élevage laitier au Québec et leurs conséquences.

3.2.3

L'élève doit expliquer le rôle de certains facteurs naturels et économiques sur le développement de la culture céréalière dans les Prairies. Elle ou il doit établir des liens entre ces facteurs et la localisation des principales zones de culture céréalière. Elle ou il doit associer ce type d'agriculture au paysage rural des Prairies (monoculture, types de bâtiments, mode de division des terres).

L'élève doit également associer la culture céréalière au mode de production extensif, connaître le rôle des consortiums de producteurs de blé (*Wheat Pool*), les moyens de transport utilisés et les routes empruntées. Elle ou il doit distinguer les types d'industries de transformation.

L'élève doit connaître le rôle de la Commission canadienne du blé dans la mise en marché et évaluer l'importance du commerce extérieur pour écouler la production céréalière. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part des expéditions dans les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts. L'élève doit de plus connaître les produits exportés et les principaux clients du Canada.

L'élève doit enfin connaître des problèmes économiques et environnementaux associés à la culture céréalière dans les Prairies et des conséquences de ces problèmes.

3.2.4*

L'élève devrait établir des liens entre les facteurs de localisation d'une industrie agroalimentaire, sa production et les problèmes auxquels elle fait face.

MODULE 4

L'ÉNERGIE

Module 4

L'ÉNERGIE

OBECTIF GÉNÉRAL — À la fin du module 4, l'élève devrait comprendre l'importance de l'énergie au Québec et au Canada.

Objectifs terminaux

4.1 Montrer l'importance de l'hydroélectricité au Québec.

4.2 Montrer l'importance des combustibles fossiles comme ressource.

4.3 Décrire la situation énergétique au Canada.

ORIENTATION

Module 4

La géographie de l'énergie s'explique par plusieurs facteurs. Ce sont les relations entre ces facteurs, les ressources énergétiques et l'activité économique qui en découle qu'il importe de faire ressortir.

Afin de donner à l'élève le portrait le plus fidèle possible des activités économiques liées à l'exploitation des diverses ressources énergétiques, il est important d'adapter l'enseignement de ces réalités à l'actualité québécoise, canadienne et internationale.

Pour consolider la compétence de l'élève à situer dans l'espace, il y a lieu de situer, aussi souvent que possible, chacune des réalités qui sont objets d'étude dans leurs régions administratives, leurs régions physiographiques ou les ensembles régionaux auxquels elles appartiennent.

L'étude des ressources énergétiques doit sensibiliser l'élève aux conséquences environnementales de l'utilisation de l'une ou l'autre des formes d'énergie.

Les données statistiques auxquelles font référence certains éléments du contenu notionnel doivent être présentées à l'élève afin de lui permettre de saisir l'ordre de grandeur d'une réalité. Il ne s'agit pas d'éléments de connaissance qu'elle ou il doit mémoriser.

Unité 4.1

OBJECTIF TERMINAL	4.1	Montrer l'importance de l'hydroélectricité au Québec.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	4.1.1	Expliquer la localisation des principaux aménagements hydroélectriques.
	4.1.2*	Décrire les composantes d'un aménagement hydroélectrique.
	4.1.3	Analyser la production hydroélectrique au Québec.
	4.1.4	Analyser une industrie utilisatrice d'électricité : l'industrie de l'aluminium.

STRUCTURE DU CONTENU

4.1 MONTRER l'importance de l'hydroélectricité au Québec

4.1.1 EXPLIQUER la localisation des principaux aménagements hydro-électriques

- Facteurs de localisation
  - Relief, débit, climat, type de roches, matériaux
- Bassins hydrographiques à fort potentiel hydroélectrique
- Localisation des principaux cours d'eau : fleuve Saint-Laurent, rivières des Outaouais, La Grande, Saguenay, Saint-Maurice, aux Outardes, Manicouagan
- Principaux aménagements : Beauharnois, Carillon, complexe La Grande, complexe Manic-Outardes
- Association des principaux aménagements à leur région physiographique

4.1.2* DÉCRIRE les composantes d'un aménagement hydroélectrique

- Barrage
- Centrale
- Évacuateur de crues

4.1.3 ANALYSER la production hydroélectrique au Québec

- Production
  - Utilisations (résidences, commerces, industries)
  - Avantages de l'hydroélectricité
  - Valeur relative (part du PIB québécois)
  - Part dans la production canadienne d'électricité
- Commerce avec les autres provinces canadiennes
  - Valeur relative
  - Clients et fournisseurs
- Commerce extérieur
  - Valeur relative (part des expéditions)
  - Principaux clients
- Transport
  - Mode
  - Réseau
- Problèmes
  - Économiques
  - Environnementaux et leurs conséquences

4.1.4 ANALYSER une industrie utilisatrice d'électricité : l'industrie de l'aluminium

- Facteurs de localisation
- Localisation des principales alumineries
- Production
  - Matière première
  - Principales utilisations
- Exportation
  - Valeur relative (part des expéditions)
  - Clients
- Modes de transport
- Problèmes
  - Économiques
  - Environnementaux et leurs conséquences

Précisions sur la portée des objectifs

4.1

L'étude de la pêche et celle du transport maritime et fluvial ont permis à l'élève d'évaluer l'importance de l'eau comme ressource au Canada. Au Québec, l'eau joue également un rôle important dans la production d'énergie.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse de la production hydroélectrique et d'une industrie utilisatrice d'électricité, à évaluer l'importance de l'hydroélectricité dans le développement économique du Québec.

L'élève doit établir un lien entre des facteurs naturels, la localisation des principaux aménagements hydroélectriques et le potentiel hydroélectrique du Québec.

4.1.1

L'élève doit montrer comment certaines caractéristiques de la structure géologique, du relief, des cours d'eau et du climat sont des facteurs explicatifs du potentiel hydroélectrique.

Parallèlement, l'élève doit établir des liens entre ces facteurs, les régions physiographiques, les bassins hydrographiques et la localisation des principaux aménagements hydroélectriques du Québec.

Tous les cours d'eau et tous les aménagements hydroélectriques du Québec ne sont pas retenus comme objets d'étude. La liste qui est proposée est suffisante pour permettre à l'élève d'atteindre l'objectif.

4.1.2*

L'élève devrait se familiariser avec les principales composantes d'un aménagement hydroélectrique.

4.1.3

L'élève doit connaître les secteurs où l'hydroélectricité est utilisée et les avantages qu'elle présente par rapport à d'autres formes d'énergie.

En analysant la production hydroélectrique du Québec, l'élève doit la replacer dans les contextes économiques québécois et canadien afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part de la production hydroélectrique dans le PIB québécois et la production canadienne d'électricité et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

L'élève doit mettre en relation la localisation des principaux aménagements hydroélectriques et celle des principaux marchés. Elle ou il doit voir la nécessité d'avoir un réseau de transport. Elle ou il doit également établir l'importance relative des marchés intérieur et extérieur et connaître les principaux clients ou fournisseurs du Québec. Elle ou il doit enfin connaître des problèmes économiques et environnementaux qui découlent de la production et de la commercialisation de l'hydroélectricité et leurs conséquences.

4.1.4

L'élève doit établir des liens entre l'importance de l'utilisation de l'électricité dans une aluminerie et l'installation de l'industrie de l'aluminium au Québec bien qu'il n'y ait pas de bauxite au Canada; cela implique qu'elle ou il a préalablement pris sommairement connaissance du fonctionnement d'une aluminerie.

L'élève doit connaître les principaux modes de transport utilisés par l'industrie de l'aluminium.

L'élève doit considérer l'importance du marché extérieur pour écouler la majeure partie de la production d'aluminium. Elle ou il doit connaître les principaux clients du Québec. En analysant l'industrie de l'aluminium au Québec, elle ou il doit la replacer dans le contexte économique québécois afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part des expéditions dans les exportations et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

L'élève doit connaître des problèmes économiques et environnementaux engendrés par l'installation d'une aluminerie dans une région et des conséquences de ces problèmes.

Unité 4.2

OBJECTIF TERMINAL	4.2	Montrer l'importance des combustibles fossiles comme ressource.
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	4.2.1	Expliquer la localisation des principales zones d'exploitation et de réserves de combustibles fossiles au Canada.
	4.2.2	Analyser l'industrie pétrolière au Canada.
	4.2.3	Analyser l'industrie du gaz naturel et l'industrie du charbon au Canada.

STRUCTURE DU CONTENU

4.2 MONTRER l'importance des combustibles fossiles comme ressource

4.2.1 Expliquer la localisation des principales zones d'exploitation et de réserves de combustibles fossiles au Canada

- Types de combustibles
  - · Pétrole, gaz naturel, charbon
- Facteurs explicatifs
- Zones d'exploitation et de réserves
  - · Plaines intérieures : pétrole, sables bitumineux, gaz naturel, charbon
  - · Mer de Beaufort et îles de l'Arctique : gaz naturel, pétrole
  - · Zone Atlantique : gaz naturel, charbon, pétrole
  - · Cordillère de l'Ouest : charbon

4.2.2 ANALYSER l'industrie pétrolière au Canada

- Facteurs de localisation des raffineries
- Localisation des principaux centres de raffinage
- Production
  - · Types de produits
  - · Valeur relative (part du PIB)
  - · Utilisations (industrie pétrochimique, centrales thermiques, transport, chauffage)
  - · Avantages et inconvénients du pétrole
- Commerce intérieur
  - · Clients et fournisseurs
- Commerce extérieur
  - · Clients et fournisseurs
- Transport
  - · Modes
  - · Routes du pétrole

4.2.3 ANALYSER l'industrie du gaz naturel et l'industrie du charbon au Canada

- Production
  - · Utilisations (centrales thermiques, chauffage, transport)
  - · Avantages et inconvénients du gaz naturel et du charbon
- Commerce intérieur (gaz naturel)
  - · Clients et fournisseurs
- Commerce extérieur
  - · Clients et fournisseurs
- Transport
  - · Modes
  - · Routes

Précisions sur la portée des objectifs

4.2

Au Canada, les combustibles fossiles, et plus particulièrement le pétrole, sont à la base de nombreuses industries qui jouent un rôle important dans le développement économique du pays.

Cette unité a pour but d'amener l'élève, par l'analyse de l'industrie pétrolière et celle de l'industrie du gaz naturel et du charbon, à évaluer l'importance des combustibles fossiles dans le développement de certaines régions tout en relativisant leur rôle dans l'économie du Québec et du Canada.

L'élève doit constater l'inégale répartition des gisements et la nécessité, pour l'est du pays, de recourir à des importations de combustibles fossiles.

4.2.1

L'élève doit expliquer sommairement comment se sont formés les grands gisements de combustibles fossiles afin d'associer les grandes zones d'exploitation et de réserves à leurs régions physiographiques. Pour y parvenir, elle ou il doit utiliser les notions acquises antérieurement (unité 2.1).

4.2.2

L'élève doit préciser le rôle de certains facteurs dans la localisation des raffineries de pétrole afin d'expliquer pourquoi celles-ci sont souvent situées loin des gisements.

En analysant l'industrie pétrolière, l'élève doit la replacer dans le contexte économique canadien afin d'en évaluer l'importance relative. C'est dans ce but qu'elle ou il doit utiliser la part de la production pétrolière dans le PIB canadien et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts.

L'élève doit établir des liens entre la grande variété des produits raffinés, la nécessité d'écouler ces produits et la localisation des principaux centres de raffinage. Elle ou il doit préciser des avantages et des inconvénients de l'utilisation du pétrole.

L'élève doit connaître les principaux clients et fournisseurs du Canada et justifier le choix des routes et des modes de transport, tant pour le commerce intérieur que pour le commerce extérieur.

4.2.3

L'étude de l'industrie canadienne du gaz naturel et de l'industrie du charbon est moins exhaustive que celle de l'industrie pétrolière. L'élève doit connaître les diverses utilisations du gaz naturel et du charbon. Elle ou il doit préciser des avantages et des inconvénients de leur utilisation par rapport à d'autres formes d'énergie.

L'élève doit également connaître les principaux clients et fournisseurs canadiens de gaz naturel. Elle ou il doit aussi connaître les principaux clients et fournisseurs étrangers de gaz naturel et de charbon. Elle ou il doit justifier le choix des routes et des modes de transport, tant pour le commerce intérieur que pour le commerce extérieur.

Unité 4.3

OBJECTIF TERMINAL 4.3 Décrire la situation énergétique au Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES
4.3.1 Caractériser l'énergie nucléaire et d'autres formes d'énergies utilisées au Canada.
4.3.2 Caractériser sommairement le bilan énergétique québécois et canadien.

STRUCTURE DU CONTENU

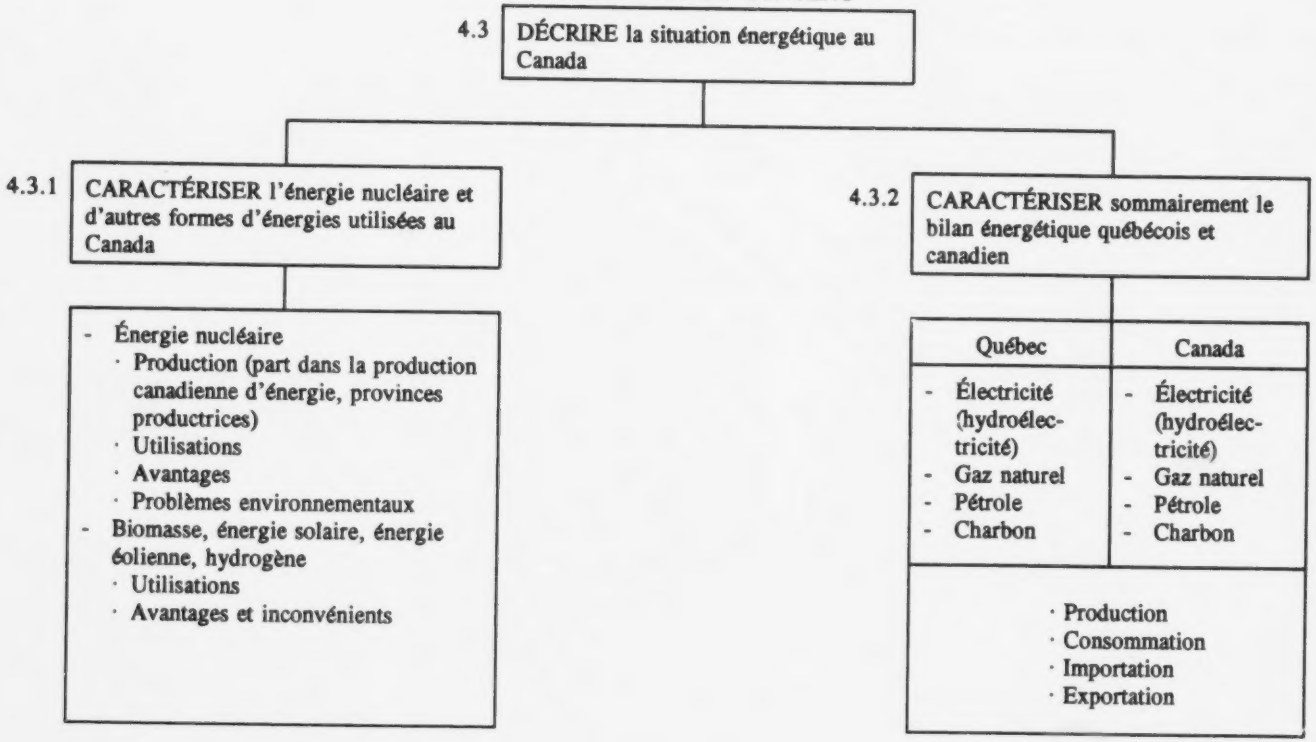

Précisions sur la portée des objectifs

4.3

Cette unité a pour but d'amener l'élève à brosser un portrait sommaire de la situation énergétique au Canada. Elle ou il doit établir le bilan énergétique du Québec et du Canada. Elle ou il doit également connaître d'autres formes d'énergie.

4.3.1

L'élève doit constater que d'autres formes d'énergie peuvent représenter une solution de rechange aux formes d'énergie traditionnelles.

En étudiant l'énergie nucléaire, l'élève doit situer la part de celle-ci dans la production énergétique canadienne dans le but d'évaluer son importance relative et non dans celui de mémoriser des chiffres exacts. Il ou elle doit en préciser les utilisations, les raisons de la choisir et les problèmes environnementaux que sa production peut soulever.

L'élève doit enfin connaître d'autres formes d'énergie en se limitant toutefois à leurs utilisations et aux avantages et aux inconvénients qui y sont liés.

4.3.2

L'élève doit établir le bilan énergétique du Québec et celui du Canada en tenant compte de quatre formes d'énergie. Elle ou il doit préciser, dans chaque cas, si le Canada ou le Québec en produit, en consomme, en importe ou en exporte, et cela, sans nécessairement recourir à des données statistiques.

MODULE 5

LA POPULATION

Module 5

LA POPULATION

OBJECTIF GÉNÉRAL	À la fin du module 5, l'élève devrait comprendre les principales caractéristiques de la population du Québec et du Canada.

Objectifs terminaux

5.1 Analyser l'évolution numérique de la population du Québec et du Canada au 20e siècle.

5.2 Analyser l'écoumène canadien.

5.3 Analyser la composition de la population du Québec et du Canada.

ORIENTATION

Module 5

Un programme centré sur l'étude des ressources doit considérer la population d'un territoire comme une de ses principales richesses.

Au Canada, la population est peu nombreuse, diversifiée et inégalement répartie. L'élève doit établir des liens entre des facteurs économiques, historiques et naturels et l'évolution numérique, la répartition et la composition de la population du Québec et du Canada au 20e siècle.

Les données statistiques auxquelles font référence certains éléments du contenu notionnel doivent être présentées à l'élève afin de lui permettre de saisir l'ordre de grandeur d'une réalité en la comparant à d'autres réalités. Il ne s'agit pas d'éléments de connaissance qu'elle ou il doit mémoriser.

Unité 5.1

OBJECTIF TERMINAL

5.1 Analyser l'évolution numérique de la population du Québec et du Canada au 20e siècle.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

5.1.1 Expliquer le rôle des facteurs d'accroissement réel de la population.
5.1.2 Expliquer l'évolution numérique de la population du Québec et du Canada au 20e siècle.

STRUCTURE DU CONTENU

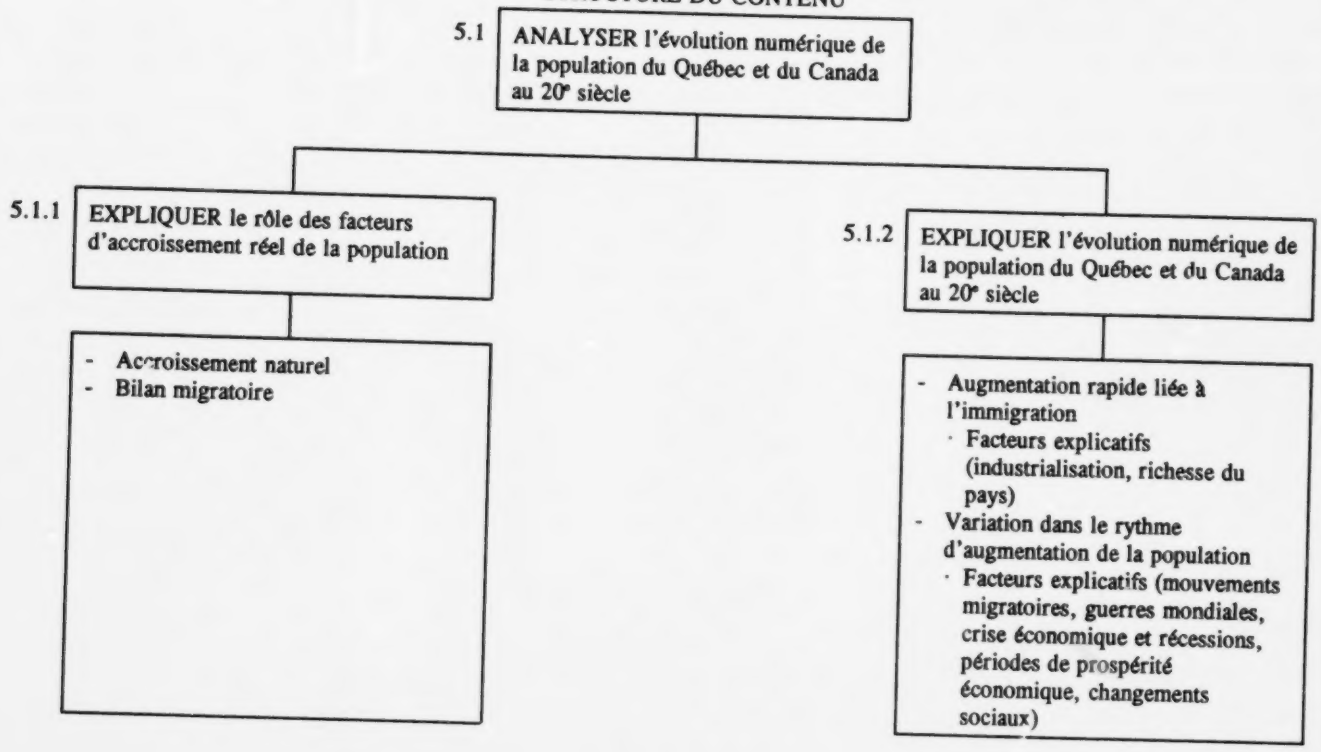

Précisions sur la portée des objectifs

5.1

Cette unité a pour but d'amener l'élève à établir des liens entre les facteurs d'accroissement réel de la population et les variations qu'a connues l'évolution numérique de la population du Québec et du Canada au 20e siècle.

Il n'est pas nécessaire d'aborder l'histoire du Québec et du Canada au 20e siècle pour permettre à l'élève d'atteindre l'objectif.

5.1.1

L'élève doit faire la distinction entre l'accroissement naturel et le bilan migratoire afin d'expliquer comment ils peuvent influer sur l'accroissement réel d'une population.

5.1.2

Pour chaque variation importante dans l'évolution de la population du Québec et du Canada, l'élève doit rechercher le ou les facteurs d'accroissement réel qui l'ont provoquée et l'associer à une conjoncture historique du 20e siècle.

Unité 5.2

OBJECTIF TERMINAL

5.2 Analyser l'écoumène canadien.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

5.2.1 Expliquer la répartition de la population du Canada.
5.2.2 Caractériser les trois principales régions métropolitaines du Canada.

STRUCTURE DU CONTENU

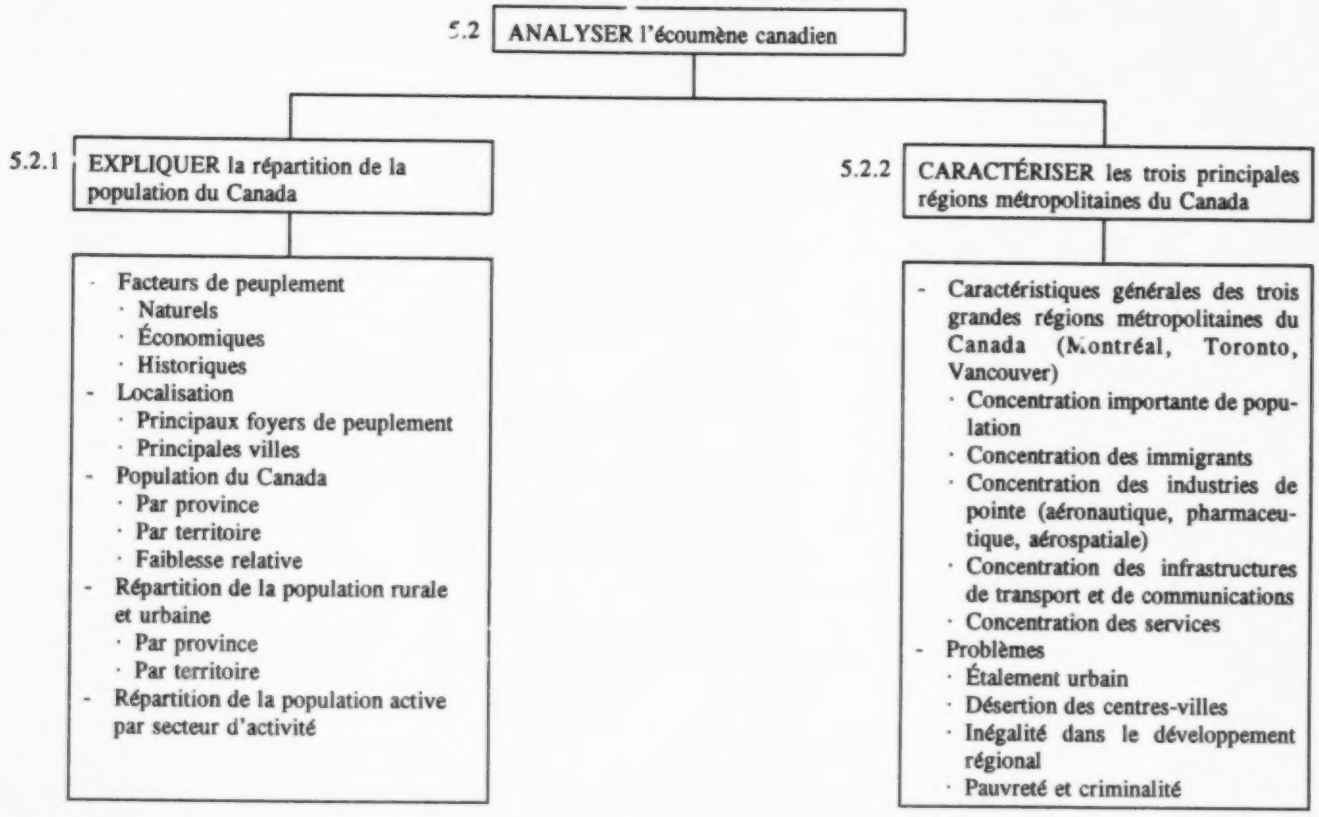

Précisions sur la portée des objectifs

5.2

Cette unité a pour but d'amener l'élève à reconnaître comment la population du Canada se répartit sur le territoire.

5.2.1

L'élève doit établir des liens entre certains facteurs de peuplement et la concentration de la population en grands foyers isolés afin d'expliquer la répartition spatiale de la population au Canada.

L'étude de l'écoumène doit amener l'élève à constater l'inégale répartition et la faiblesse relative par rapport à l'étendue du territoire.

L'élève doit connaître la répartition de la population rurale et urbaine par province et par territoire. Elle ou il doit aussi connaître la répartition de la population active par secteur d'activité afin d'établir un lien entre le développement industriel, le degré d'urbanisation et l'importance du secteur tertiaire au Canada.

5.2.2

L'élève doit établir des liens entre l'importance de la population dans les trois grandes régions métropolitaines du Canada, la concentration des services et celle des industries de pointe et l'attrait que ces régions exercent sur les immigrants.

L'élève doit constater que ces concentrations de population ont entraîné la mise en place d'infrastructures de transport et de communication.

L'élève doit conclure que de telles concentrations de population engendrent des problèmes particuliers dont les effets se répercutent sur la région.

Unité 5.3

OBJECTIF TERMINAL

5.3 Analyser la composition de la population du Québec et du Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

5.3.1 Analyser des pyramides d'âges de la population du Québec et du Canada.
5.3.2 Décrire les principaux groupes linguistiques du Québec et du Canada.
5.3.3 Caractériser les populations autochtones du Québec.

STRUCTURE DU CONTENU

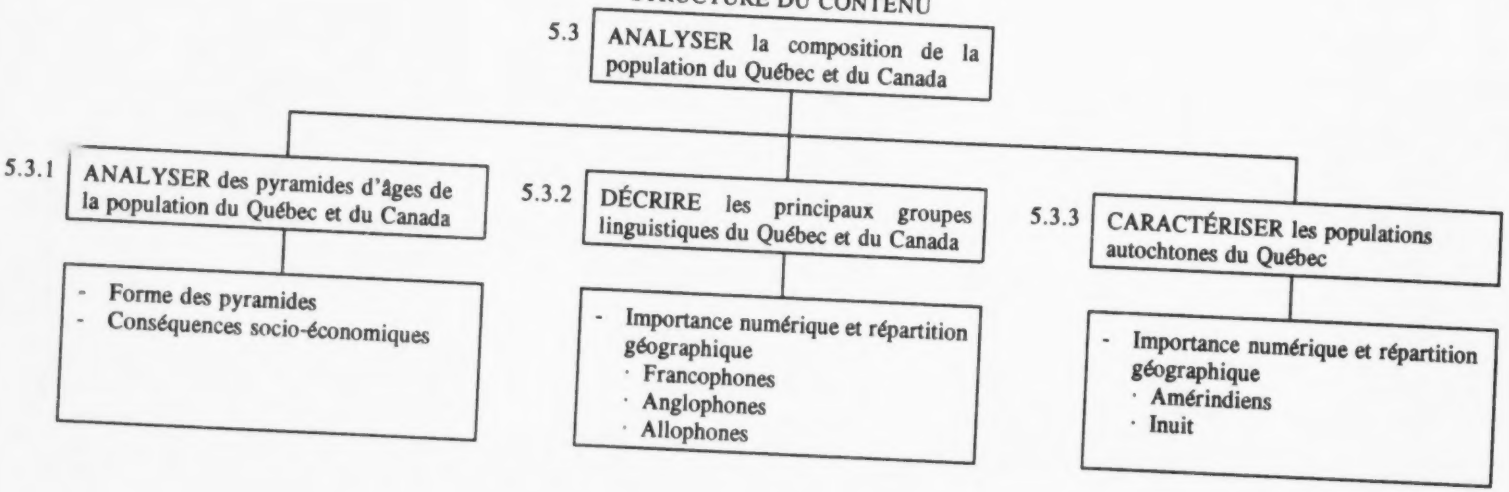

Précisions sur la portée des objectifs

5.3

Cette unité a pour but d'amener l'élève à expliquer les transformations qui se sont produites dans la structure des populations du Québec et du Canada et à constater leur diversité.

5.3.1

L'élève doit comparer des pyramides d'âges de différentes époques. Elle ou il doit constater l'évolution de la population selon l'âge et le sexe et dégager des conséquences socio-économiques qui en découlent pour les trois grands groupes d'âge.

5.3.2

L'élève doit préciser l'importance numérique des principaux groupes linguistiques qui composent la population du Québec et du Canada. Elle ou il doit connaître leur répartition géographique.

5.3.3

L'élève doit préciser l'importance numérique des populations autochtones du Québec. Elle ou il doit connaître leur répartition géographique.

MODULE 6

LES ENSEMBLES RÉGIONAUX DU CANADA

Module 6

LES ENSEMBLES RÉGIONAUX DU CANADA

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du module 6, l'élève devrait comprendre l'importance des ressources et de l'activité économique de chacun des ensembles régionaux du Canada.

Objectif terminal

6.1 Faire une synthèse de chacun des ensembles régionaux du Canada.

ORIENTATION

Module 6

Le programme a jusqu'à maintenant amené l'élève à réfléchir sur la mise en valeur des ressources qui contribuent au développement économique du Québec et du Canada. Les ressources minières et hydrographiques, forestières et agricoles, énergétiques et humaines ont respectivement été étudiées.

Le module 6 est conçu de manière à amener l'élève à faire la synthèse des apprentissages acquis dans les modules précédents et doit contribuer à lui donner une vue d'ensemble de l'espace organisé. Par conséquent, l'enseignement ne doit plus reposer sur de nouveaux concepts ou de nouvelles connaissances. Il importe que, au terme de son apprentissage en géographie du Québec et du Canada, l'élève soit capable de **décrire l'organisation géographique** de chacun des ensembles régionaux.

C'est pourquoi le présent module propose l'étude des ensembles régionaux du Canada sous l'angle des concepts intégrateurs du programme, l'espace, les ressources et l'activité économique.

Unité 6.1

OBJECTIF TERMINAL

6.1 Faire une synthèse de chacun des ensembles régionaux du Canada.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

6.1.1 Faire une synthèse de l'ensemble régional du Pacifique.
6.1.2 Faire une synthèse de l'ensemble régional des Prairies.
6.1.3 Faire une synthèse de l'ensemble régional du Saint-Laurent et des Grands-Lacs (Québec et Ontario).
6.1.4 Faire une synthèse de l'ensemble régional de l'Atlantique.
6.1.5 Faire une synthèse de l'ensemble régional du Nord.

STRUCTURE DU CONTENU

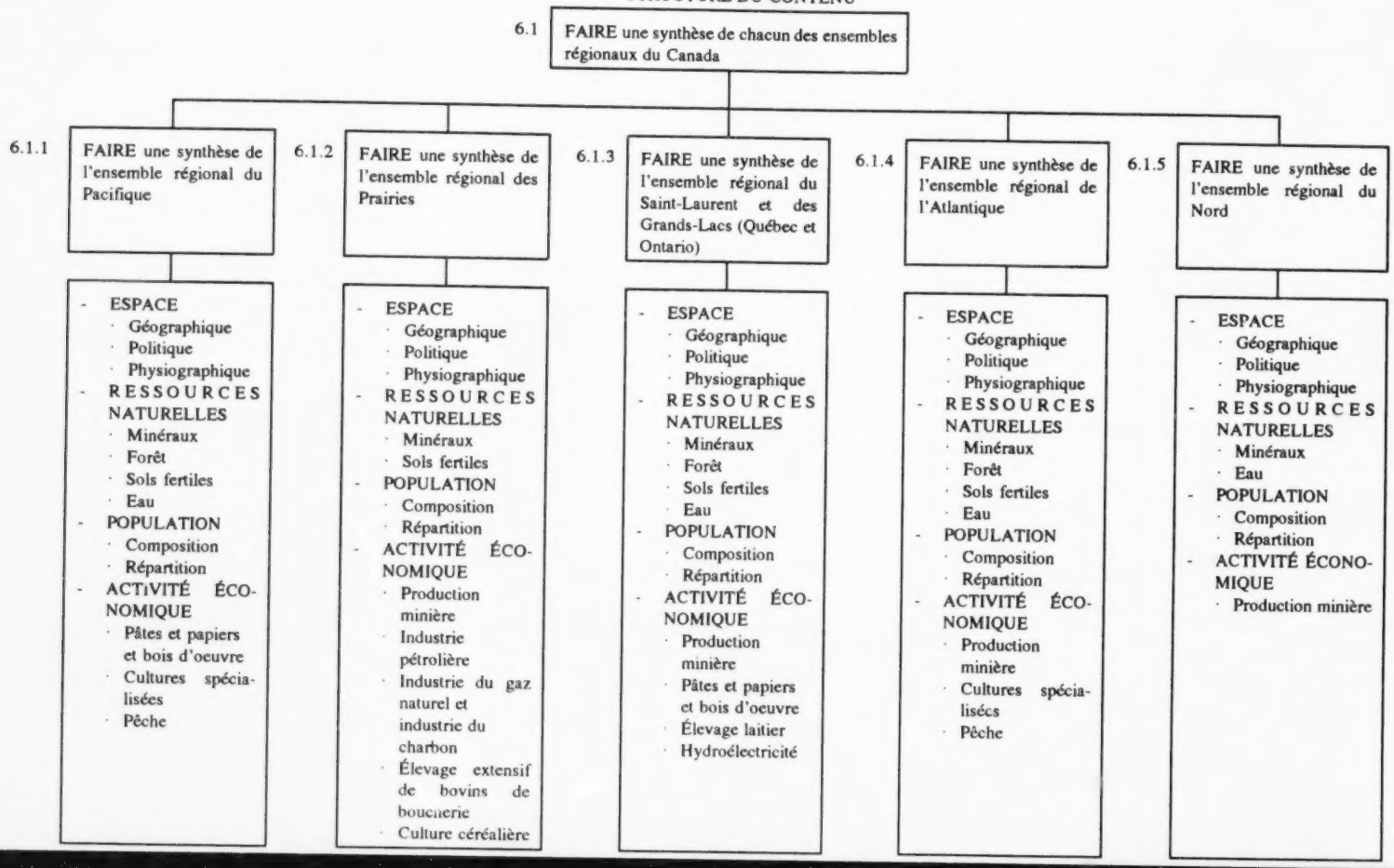

Précisions sur la portée de l'objectif

6.1

Cette unité a pour but d'amener l'élève à développer sa capacité à synthétiser en lui permettant de **décrire l'organisation de chacun des ensembles régionaux du Canada**. À cette fin, elle ou il doit établir des liens entre l'espace, les ressources naturelles qu'on y trouve, la population qui s'y est établie et l'activité économique qui en découle.

3

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation des apprentissages est un processus qui amène l'enseignante ou l'enseignant à porter un jugement, à partir de certains critères, sur l'atteinte des objectifs du programme de géographie du Québec et du Canada.

Les objectifs des six modules du programme se rapportent particulièrement au domaine cognitif de l'apprentissage scolaire. L'objectif général de chaque module se trouve précisé par des objectifs terminaux et intermédiaires décrivant des comportements attendus et observables chez l'élève après son apprentissage. Ces objectifs sont donc évaluables par l'enseignante ou l'enseignant.

L'évaluation, pour être valable et équitable, doit tenir compte d'une série de facteurs tels que les caractéristiques des élèves, la discipline, le contexte pédagogique, etc. Deux formes d'évaluation complémentaires sont à privilégier pour vérifier les résultats de l'apprentissage : l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Ces deux formes s'intègrent dans une démarche d'évaluation qui comprend trois étapes : la mesure, le jugement, la décision.

Évaluation formative

L'évaluation formative est un processus d'évaluation continue dont la fonction essentielle est la régulation des apprentissages. Elle a pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage (Gérard Scallon, Université Laval).

Comme les objectifs sont clairement énoncés dans le programme, l'enseignante ou l'enseignant a la possibilité de suivre chaque élève dans son apprentissage, de détecter les difficultés qu'il ou elle éprouve dans la poursuite d'un objectif et d'apporter une aide pédagogique immédiate, s'il y a lieu, par des améliorations ou des correctifs appropriés. Par ailleurs, l'enseignante ou l'enseignant pourra modifier la situation d'apprentissage si cela s'avère nécessaire.

En raison de ses nombreuses possibilités pédagogiques, ce type d'évaluation doit être continuellement utilisé en classe.

Évaluation sommative

L'évaluation sommative vérifie l'atteinte d'un ensemble d'objectifs du programme, à la fin d'une séquence d'apprentissages plus ou moins longue. Elle permet d'en faire le bilan. La définition du domaine sert de document de base à l'évaluation sommative parce qu'elle rassemble les éléments essentiels et représentatifs du programme de géographie du Québec et du Canada. Elle permet de préparer une épreuve qui tient compte de tous les éléments du programme d'études et de faire une interprétation critérielle des résultats de chaque élève.

Les décisions prises à la suite de ce type d'évaluation portent sur la passation dans la classe supérieure et la sanction des études.

Il est évident que les résultats obtenus par l'élève à la suite de cette évaluation se trouvent en relation directe avec la qualité de l'évaluation formative faite en cours d'apprentissage.

CONCEPTION ET RÉDACTION :

Jocelyne Blais (Commission scolaire catholique de Sherbrooke)
Linda Brouard (Commission scolaire de Trois-Rivières)
Raymond Gervais (Commission des écoles catholiques de Québec)
Marc-André Jolicoeur (Collège Saint-Charles-Garnier)
Madeleine Ouellet-Martin (Collège Marguerite d'Youville)
Roger B. Nincheri (Selwyn House Association)
Paule Pouliot (Collège Marie-Moisan)
Virginia Robertson (Commission scolaire South Shore)
Raymond Soucy (Commission scolaire La Neigette)
Marie-Noëlle Soumeillant (Commission scolaire de Saint-Eustache)
Nicole Vézina (Commission des écoles catholiques de Québec)

COLLABORATION :

Monique Brunelle
Responsable de l'évaluation en sciences humaines
Direction de la formation générale des jeunes
La Société des professeurs de géographie du Québec

CONSULTATION :

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la production du présent document : conseillères et conseillers pédagogiques, enseignantes et enseignants francophones et anglophones des secteurs public et privé de l'enseignement secondaire.

TRAITEMENT DE TEXTE :

Johanne Dussault
Secrétaire
Direction de la formation générale des jeunes

COORDINATION :

Marius Langlois
Responsable des programmes de sciences humaines
Direction de la formation générale des jeunes

PRODUCTION :

Ministère de l'Éducation
Direction générale des services éducatifs
Direction de la formation générale des jeunes

Daniel Trottier
Directeur par intérim